

Monopole de l'Etat pour l'achat de cinq médicaments

Attention à l'effet Placebo !

Les hôpitaux avaient jusqu'à vendredi dernier, pour commander 5 molécules nécessaires aux soins de réanimation. L'État a désormais le monopole des achats et assure la distribution selon une note délivrée par le Ministère des Solidarités et de la Santé. L'épidémie de Covid-19 entraîne des tensions d'approvisionnement très importantes. Les ruptures de stocks concernent des médicaments utilisés par les anesthésistes-réanimateurs pour réaliser des anesthésies générales, locales ou péridurales (dont celles pour accoucher), sans omettre le traitement de la douleur, notamment lors de soins d'urgence.

C'est le cas pour deux hypnotiques (midazolam, propofol) et trois curares (atracurium, cisatracurium, rocuronium). Depuis lundi, l'État achète ses médicaments et approvisionne les établissements selon le nombre de patients hospitalisés dans un service de réanimation et du stock de médicaments disponible.

Cette situation de rupture de stock des médicaments notamment d'anesthésie-réanimation n'est pas nouvelle et dure depuis plusieurs années même si le phénomène « s'intensifie » avec la pandémie de Covid-19.

IL faut savoir que 30 à 40 % des personnes soignées pour le Covid-19 admises en réanimation y perdraient la vie en France. C'est le résultat d'une étude menée par le Réseau REVA : Réseau Européen de Recherche en Ventilation Artificielle.

Celle-ci a été menée en accompagnant 1 000 patients entrés en réanimation avant le 28 mars et suivis jusqu'au 25 avril. Or, le 17 avril dernier, le gouvernement avait annoncé une mortalité trois ou quatre fois moins élevée, s'établissant à 10 %.

La décision des laboratoires de cesser la fabrication est une résultante importante de la situation. Or, il n'y a aucun moyen de contraindre un laboratoire à la production et à la commercialisation d'un produit. Même si des solutions de remplacement ont été provisoirement trouvées avec le monopole d'achat de l'État, elles ne pourront régler à long terme ce problème.

Plus que jamais nous devons réfléchir à un pôle public du médicament avec une production nationale de médicaments essentiels (liste OMS) déconnectés de la logique de marché.

Arnaud FAUCON
secrétaire national

www.indecosa.cgt.fr

indecosa@cgt.fr